



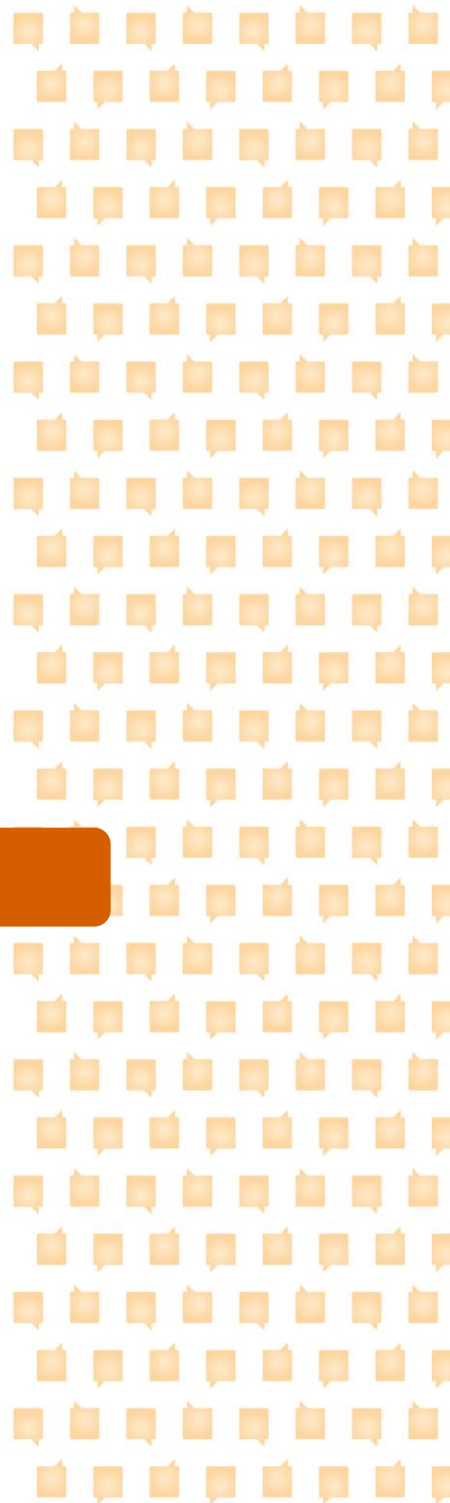
# RAPPORT

Rapport d'activités 2021 – Comité de suivi de Niobec

Présenté à



Avril 2022



## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières _____	2
Introduction _____	3
Contexte de création du Comité de suivi _____	3
Une formule à l'image du milieu _____	4
Une participation active _____	6
Commandites et implication communautaire _____	7
Évaluation du Comité par les membres _____	8
Perspectives 2022 _____	9
Remerciements _____	9
Annexe _____	10

## INTRODUCTION

Le présent document rend compte des démarches de création du Comité de suivi de Niobec et résume les activités et les différents travaux du Comité. Il se veut un témoin de la contribution du Comité de suivi à l'amélioration continue des opérations de Niobec et concerne la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Ce document a été préparé par la firme Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), une entreprise spécialisée en participation publique. En plus d'avoir collaboré à la création du Comité de suivi, Transfert anime les rencontres et rédige les comptes rendus à titre de ressources indépendantes.

Ce rapport d'activités vise aussi à valoriser les résultats obtenus et à susciter l'intérêt à participer au Comité. Il a été produit dans un souci de synthèse afin d'en faciliter la lecture. Ce rapport a été révisé puis adopté par les membres du Comité de suivi.

Les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur certains sujets peuvent consulter les comptes rendus et les présentations disponibles sur le site Internet de Niobec à la section dédiée au Comité, à l'adresse suivante : <https://niobec.com/communaute/comite-de-suivi/>

## CONTEXTE DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

Depuis le 31 décembre 2015, date d'entrée en vigueur de l'article 101.0.3, la Loi sur les mines oblige les exploitants miniers à constituer un Comité de suivi pour chaque bail minier nouvellement délivré sur l'ensemble du territoire du Québec. Cette bonification de la Loi vise à favoriser la prise en compte des préoccupations et des attentes des différents acteurs du milieu dans le développement des activités minières.

En 2017, l'exploitation minière de Niobec nécessitait une nouvelle demande de bail minier auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) puisque la zone de minage souterraine dépassait légèrement les limites du bail en surface actuel. Une nouvelle demande de bail impliquait donc la mise en place d'un comité de suivi.

## UNE FORMULE À L'IMAGE DU MILIEU

La formule de comité utilisée pour le Comité de suivi de Niobec est basée sur le guide de bonnes pratiques du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) : <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/energie-ressources-naturelles/publications/#c13876>

### RÔLE ET OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI DE NIOBEC

Le rôle du Comité de suivi de Niobec, adopté publiquement, est de faciliter l'échange d'information sur Niobec afin de sensibiliser la communauté locale aux activités de la minière et d'aider Niobec à mieux comprendre les préoccupations et les attentes de ses parties intéressées et les impacts potentiels de ses activités.

Ce rôle s'accompagne de plusieurs objectifs qui ont été adoptés par les membres du comité.

#### Engagements de Niobec :

- ✓ Partager de manière ouverte et transparente les informations nécessaires, et qu'elle est en mesure de divulguer, pour permettre aux membres de participer de manière significative aux discussions ;
- ✓ Répondre aux demandes, aux commentaires et aux suggestions exprimés par les membres du Comité ;
- ✓ Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du Comité ;
- ✓ Faciliter la participation des membres par diverses mesures :
  - Le remboursement des frais de gardiennage (le cas échéant) ;
  - Le remboursement des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Saint-Honoré.
- ✓ Rendre disponibles sur le site Internet de l'entreprise les documents relatifs aux travaux du Comité ;
- ✓ Produire annuellement et rendre disponible sur le site Internet un rapport des activités du Comité.

#### Engagements des membres :

- ✓ Participer activement à environ trois rencontres par année (mandat de deux ans, renouvelable) ;
- ✓ Exercer leur mandat de bonne foi, dans le meilleur intérêt de la collectivité ;
- ✓ Faire profiter le Comité de leurs connaissances et de leurs expériences ;
- ✓ Valider les comptes rendus des rencontres.

## DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Les réunions du Comité se déroulent généralement de la façon suivante :

1. Approbation par les membres de l'ordre du jour (les membres peuvent proposer des sujets à ajouter au varia) ;
2. Tour de table pour présenter des nouvelles d'intérêt et des échos du milieu ;
3. Validation du compte rendu de la réunion précédente ;
4. Retour systématique sur les actions de suivi notées dans les rencontres précédentes;
5. Mise à jour sur les opérations, les activités et les relations communautaires (avancement des différents projets et travaux, plans d'action et programmes de suivis, registre des plaintes, etc.) ;
6. Période d'échanges avec les membres ;
7. Présentation sur un sujet d'intérêt ou sur un sujet thématique donnée par un représentant de la mine Niobec ou un expert invité ;
8. Échanges avec les membres sur d'autres sujets d'intérêt.

Ce déroulement permet d'aborder en profondeur des sujets qui sont d'intérêt pour les membres tout en s'assurant de faire les suivis à chaque rencontre sur la prise en compte, par Niobec, des recommandations émises par le Comité.

## COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI

La composition du Comité se veut le reflet des parties prenantes représentatives des enjeux liés aux activités de Niobec, permettant ainsi une expression diversifiée d'opinions lors des rencontres. En plus des représentants de Niobec qui siègent à titre de personnes-ressources et de deux représentants de Transfert, le comité est composé de six membres. Quatre substituts ont également été nommés pour assurer une présence en cas d'absence d'un des membres. Au besoin, des experts ou d'autres personnes-ressources peuvent être invités à fournir des compléments d'information sur les thématiques abordées.

À la fin de l'année 2021, la composition du Comité était la suivante :

SECTEURS			MEMBRES	SUBSTITUTS
RÉSIDENTS	Voisins de la mine	1.	M. Rosaire Gaudreault	M. Élie-Marie Tremblay
	Résidents de Saint-Honoré	2.	M. Éric Tremblay	Mme Christine Gauthier
ORGANISME MUNICIPAL		3.	M. Romain Riverin	
SOCIO-ÉCONOMIQUE		4.	Mme Sandra Rossignol	Mme Marlène Gaudreault
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES		5.	M. Serge Simard	
ENVIRONNEMENT		6.	M. Gérald Morin	M. Richard Sirois
TOTAL			<b>6 membres confirmés</b>	<b>5 substituts confirmés</b>

## UNE PARTICIPATION ACTIVE

Durant l'année, les membres ont participé à 3 (trois) rencontres, dont deux (2) qui se sont déroulées en mode virtuel avec la plateforme *Zoom* et une rencontre qui a eu lieu en présentiel.

### CALENDRIER DE RENCONTRES 2021

Le plan de travail ainsi que le calendrier des rencontres sont établis par les membres afin d'approfondir divers sujets d'intérêts qui sont détaillés ci-dessous :

RENCONTRES	DATES	SOMMAIRE
<p><b>RENCONTRE # 8</b> Atelier – Mettre à jour les statuts de fonctionnement et suivi du renouvellement des mandats</p> <p>Présentation du plan de communication – Parc à résidus</p>	<p>19 MARS 2021 (plateforme Zoom)</p>	<p>Un atelier pour mettre à jour les statuts de fonctionnement du Comité a été réalisé. Un suivi sur le renouvellement des mandats a aussi été effectué.</p> <p>De plus, la démarche d'information et la mise à jour du plan d'intervention d'urgence concernant les parcs à résidus miniers de Niobec ont été présentées aux membres.</p> <p>Le suivi environnemental de la station d'air ambiant a aussi été un sujet de discussion lors de cette rencontre.</p>
<p><b>RENCONTRE # 9</b> Présentation sommaire du rapport sur les retombées économiques.</p> <p>Présentation du projet ESG (environnement, société et gouvernance)</p>	<p>15 JUILLET 2021 (plateforme Zoom)</p>	<p>Il a notamment été question de révéler les résultats d'une enquête réalisée auprès des sociétés minières membres de l'Association minière du Québec (AMQ) au sujet des emplois, salaires et dépenses. Cette étude se fait à chaque 2 ans et les données pour chaque région y sont détaillées.</p> <p>Un portrait du projet ESG (modèle d'affaires basé sur des critères de performance environnementaux, sociaux et de gouvernance) a été présenté aux membres.</p>
<p><b>RENCONTRE # 10</b> Visite de la nouvelle usine d'osmose</p>	<p>13 OCTOBRE 2021 (présentiel)</p>	<p>Outre les derniers développements et les projets en cours de réalisation, la visite de la nouvelle usine d'osmose, qui a pour fonction de désaliniser l'eau de mine qui est pompée vers la surface, a été l'activité principale de la rencontre.</p>

## CONTRIBUTION DES MEMBRES DU COMITÉ

Lors des rencontres du Comité, les membres ont eu l'occasion de poser leurs questions et d'émettre des suggestions et demandes aux représentants de Niobec. Par leurs idées, leurs connaissances et leur expertise, les membres ont pu apporter diverses contributions. Le tableau ci-dessous vise à fournir un exemple :

CONTRIBUTIONS DU COMITÉ	IMPACTS POSITIFS
<b>Participation de deux membres du Comité de suivi à la séance d'information - Prévention et sécurité des parcs à résidus miniers</b>	<p>Les membres ont participé à la séance d'information dans le but de partager leur expérience comme membre au sein du Comité de suivi.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Image positive projeté du Comité de suivi (déroulement des rencontres et pertinence des sujets abordés et volonté et transparence de Niobec) ;</li> <li>✓ Faire connaître le Comité de suivi auprès des autres personnes invitées à la séance (site internet de Niobec et accessibilité des comptes rendus des rencontres du Comité) ;</li> <li>✓ Potentiel de recrutement de futurs membres.</li> </ul>
<b>Affichage des postes à combler chez Niobec sur la page Facebook de la Ville de Saint-Honoré</b>	<p>Le département de communications de Niobec fait parvenir les affichages d'emplois à la Ville de Saint-Honoré.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collaboration entre Niobec et la Ville de Saint-Honoré afin de promouvoir, dans la population locale, les emplois disponibles chez Niobec.</li> </ul>
<b>Renouvellement de mandat pour deux membres du Comité</b>	<p>Deux membres actifs du Comité de suivi ont renouvelé leur mandat pour une période de 2 ans, soit jusqu'en 2023 (<i>les autres membres actifs du Comité de suivi seront invités à renouveler leur mandat durant l'année 2022, et ce, pour une période de 2 ans, jusqu'en 2024</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maintien de l'expertise et des connaissances acquises et poursuite des objectifs du Comité.</li> </ul>

## COMMANDITES ET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Le maintien de bonnes relations avec la communauté est au cœur des priorités de Niobec. L'implication communautaire et les commandites de l'entreprise pour l'année 2021 se résument comme suit :

- ✓ Le budget de dons et commandites de Niobec s'élevait à 150k \$;
- ✓ La campagne pour l'organisme Centraide implantée en 2020 pour inviter les employés à effectuer des dons par l'intermédiaire de retenues sur leur paie s'est poursuivie en 2021. Niobec a donné, quant à elle, l'équivalent des montants retenus sur la paie des employés jusqu'à un montant maximal de 25k \$.

- ✓ Des bourses d'études s'élevant à 13k \$ reliées aux résultats scolaires ont été octroyées dans des établissements, par exemple, au Cégep de Jonquière, où des programmes de formations sont donnés en lien avec les besoins en recrutements de Niobec (chimie analytique, électronique, procédés de traitement de minerai).
- ✓ Environ 30% des dons et commandites dépensés ont été remis aux voisins immédiats de Niobec (Festival Saint-Honoré dans l'vent, le terrain synthétique de sport de Saint-Honoré).
- ✓ Leucan et Centraide ont demeuré des partenaires importants.

## ÉVALUATION DU COMITÉ PAR LES MEMBRES

Après une année de travaux, les membres de la communauté du Comité de suivi ont eu l'opportunité de partager leur appréciation globale à l'égard du fonctionnement et du déroulement des rencontres de façon individuelle et anonyme via un sondage en ligne (questions au sondage en Annexe 1).

Il est à noter que quatre (4) membres de la communauté sur un total de six (6) ont répondu au sondage.

- ✓ Tous les membres se disent satisfaits du fonctionnement des rencontres du Comité de suivi.
- ✓ Concernant le contenu des rencontres, tous les membres sont satisfaits du partage d'information sur les développements récents incluant les présentations de Niobec ainsi que sur les suivis des actions à réaliser. Les membres se disent satisfaits (75 %) ou plutôt satisfaits (25%) de la qualité des réponses aux questions posées à Niobec.
- ✓ Tous les membres se disent satisfaits des éléments qui concernent la logistique des rencontres (lieu, horaire, durée, planification, animation, déroulement et comptes rendus). Concernant le délai d'envoi des comptes rendus, les membres se disent satisfaits (75 %) ou plutôt satisfaits (25%).
- ✓ Tous les membres sont en accord que les échanges, discussions et consultations tenues lors des rencontres du Comité permettent d'établir une réelle collaboration entre Niobec et la communauté et qu'au cours des échanges qu'elles permettent également de faire le suivi des demandes d'information et des plaintes.
- ✓ Ils sont également en accord (75 %) ou plutôt en accord (25%) que les activités et contenus proposés permettent de répondre aux objectifs poursuivis par le Comité et qu'il est possible de contribuer à la recherche de pistes d'amélioration relativement aux préoccupations soulevées par la communauté.



## PERSPECTIVES 2022

Depuis sa création en 2018, les rencontres du Comité ont donné lieu à des échanges fructueux en permettant aux membres de parfaire leurs connaissances des opérations de Niobec et d'approfondir leur compréhension sur des thématiques spécifiques.

Trois (3) rencontres, riches en échanges, ont eu lieu pour l'année 2021. Niobec souhaite tenir trois (3) rencontres en 2022. Si la situation ne permet pas de rencontre en personne, des rencontres virtuelles seront organisées. Le partage régulier d'information de manière ouverte et transparente est important afin de permettre au Comité de poursuivre son mandat.

## REMERCIEMENTS

L'équipe de Niobec tient à souligner le travail et le temps investi par les membres ayant collaboré et contribué à la réussite du Comité de suivi. Les succès obtenus jusqu'à présent sont intimement liés à cette implication du milieu.



# ANNEXE

## Questions sondage - Appréciation des membres du Comité de suivi de Niobec

1. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré d'appréciation générale (satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Des rencontres du Comité de suivi
- Du fonctionnement du Comité de suivi

2. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré de satisfaction des éléments qui concernent le contenu des rencontres (satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Le partage d'information sur les développements récents de Niobec
- Le retour sur les suivis à réaliser
- Le partage d'information provenant des membres
- Les présentations effectuées par Niobec
- La qualité des réponses aux questions

3. Quels commentaires particuliers souhaiteriez-vous nous transmettre ou quelles suggestions d'amélioration aimeriez-vous nous communiquer en lien avec le contenu des rencontres ?

4. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré de satisfaction des éléments qui concernent la logistique des rencontres (*satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas*) :

- Le lieu
- L'horaire
- La durée
- La planification
- La facilitation des rencontres
- Le déroulement des rencontres
- Les comptes rendus
- Le délai d'envoi des comptes rendus

5. Quels commentaires particuliers souhaiteriez-vous nous transmettre ou quelles suggestions d'amélioration aimeriez-vous nous communiquer en lien avec la logistique des rencontres ?

6. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre niveau d'accord avec ces énoncés (*en accord - plutôt en accord - plutôt en désaccord - en désaccord - ne sais pas/ne s'applique pas*) :

- Les activités et contenus proposés permettent de répondre aux objectifs poursuivis par le Comité;
- Les échanges, discussions et consultations tenues lors des rencontres du Comité permettent d'établir une réelle collaboration entre Niobec et la communauté;
- Les rencontres permettent de faire le suivi des demandes d'information et des plaintes;
- Au cours des échanges, il est possible de contribuer à la recherche de pistes d'amélioration relativement aux préoccupations soulevées par la communauté.

7. Autres (veuillez spécifier)